



## MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

**Délibération du Conseil Municipal  
N°2022-010  
APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2021  
BUDGET GÉNÉRAL**

Séance du : 21 mars 2022

Date de convocation : 16 mars 2022

L'an deux mille vingt et deux et le vingt-et-un mars, à dix-huit heure trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : PIC Jean-Pierre, SIONNET Philippe, PIQUEMAL Michel, JACOB Roland, MATHON Sylvie, FAUST Alain, FERRIER Stéphane, FERRIER Nathalie, SIONNET Anthony,

Pouvoir de : GILBERT Hervé à FAUST Alain

Absent: GILBERT Herve, ONOL LANG Per,

Secrétaire de séance élu : SIONNET Philippe

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Pièce jointe : vue générale du CA 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, L.2343-1 et 2 et R.2342-1 à R.2343-12 ;

Vu le budget primitif général 2021 de la commune, voté par le conseil municipal le 14 avril 2021 ;

Vu la décision modificative du conseil municipal du 18 juin 2021 ;

Vu la décision modificative du conseil municipal du 18 juin 2021 ;

Vu la décision modificative du conseil municipal du 06 juillet 2021 ;

Vu la décision modificative du conseil municipal du 11 août 2021 ;

Vu la décision modificative du conseil municipal du 24 novembre 2021 ;

Vu la décision modificative du conseil municipal du 21 décembre 2021 ;

Vu les états préparatoires et les résultats d'exécution du budget 2021 ;

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le Compte Administratif de l'exercice 2021.

Le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve et vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 dont la vue d'ensemble est jointe à la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-Pierre PIC

Date dépôt Préfecture : 23 mars 2022

Date affichage : 23 mars 2022

